

**Rapport moral**

Je vous présente le rapport moral qui décrit nos actions pour l'exercice 2016/2017, c'est-à-dire entre le 18 juillet 2016 et le 17 juillet 2017.

1. **Mais auparavant**, il me paraît nécessaire de vous rappeler très succinctement les actions qui se sont déroulées de juillet 2015 jusqu'à l'AG de juillet 2016, afin de mieux comprendre la situation actuelle et comment appréhender les actions ultérieures.

**C'est une époque de coopération active avec la Mairie, au cours de laquelle le PLU a été élaboré, puis voté par le conseil municipal.**

L'AARC a vu avec plaisir que plusieurs de ses propositions avaient été reprises dans le PLU mais que d'autres n'avaient pas été considérées par la Mairie.

De même, des modifications de l'AARC sur certains points, par exemple le déclassement du petit port à la demande des adhérents, ont été rejetées par la Mairie.

L'AARC a adressé une première lettre au commissaire enquêteur pour faire ses observations sur le PLU en y associant ses adhérents et en lui signalant 8 points dont :

- Le déclassement de la zone du petit port
- Le cœur de village (OAP, villa Morel)

Nous reviendrons sur ces points après le rapport moral pour avoir votre accord sur les actions à mener suite à cette Assemblée Générale.

2. **Suite à l'Assemblée Générale de juillet 2016 et pour faire face aux nombreux travaux à réaliser en coopération avec la Mairie**, le Conseil d'administration de l'AARC a décidé de répartir les tâches et les responsabilités entre ses membres de manière à :
  - Aller plus en profondeur sur les sujets importants de la commune d'où la nécessité d'avoir des membres habitant le Rayol Canadel de façon permanente
  - Mieux vous informer,
  - Recueillir vos avis et
  - Prendre position vis-à-vis de la Mairie sur les différents dossiers.

**3. Au cours de cette année écoulée, nous avons mené de multiples actions que j'ai regroupées en trois périodes.**

Enfin, je vous présenterai où nous en sommes aujourd'hui

Sachant que nous avons régulièrement demandé votre avis et vous avons tenus au courant de nos actions.

**Pour une meilleure compréhension, nous allons tout d'abord vous présenter quelques slides précisant ce que nous entendons par le « Cœur de village »**

**Présentation du cœur de village et des projets par Sébastien Givelet (cf. fichier attaché)**

- a. **Première période** : Les relations se tendent avec la Mairie : la réunion du 11 août 2016 de l'AARC en présence du Maire, la lettre finale de l'AARC au Commissaire Enquêteur, la découverte par l'AARC de l'affichage du permis de construire AKTIMO, la réunion publique organisée par le Maire du 30 septembre 2016 et la réponse de l'AARC aux propos insultants du Maire qui ont été rapportés par Var Matin ; 10 actions importantes de l'AARC (réunions et courriers) ont été effectuées du 11 août au 13 octobre 2016.
  
- b. **Deuxième période** : Réunion des adhérents du 24 octobre 2016 et suite à cette réunion : Lettre au Préfet, Dépôts des recours gracieux et rejet des recours gracieux par la Mairie ; tout ceci malgré nos tentatives de concertation avec le Maire en lui proposant de mettre sur place une commission qui ne se réunira qu'une seule fois le 2 décembre 2016 ; 9 actions importantes de l'AARC du 24 octobre 2016 au 16 janvier 2017
  
- c. **Troisième période** : Sur le projet AKTIMO : dépôt du recours contentieux au TA de Toulon en février 2017, 6 rendez- vous avec le Maire, AKTIMO et l'architecte d'AKTIMO pour trouver une solution, 3 rendez-vous de l'AARC avec le Maire et la pharmacienne pour trouver une solution concrète au cas où la pharmacie devrait déménager.

**Sur le PLU : dépôt du recours contentieux au TA de Toulon concernant la zone du petit port et le cœur de village**

#### **4. Où en sommes-nous aujourd'hui au 17 juillet 2017 ?**

**Dépôt d'un recours contentieux au TA de Toulon, contre le projet AKTIMO**

**Dépôt d'un recours contentieux au TA de Toulon, contre le déclassement de la zone du petit port et l'aménagement du cœur de village.**

Nous avons toujours un esprit constructif et avons fait à la Mairie plusieurs propositions qui ont été rejetées.

Nous recherchons la concertation avec la Mairie sans aucun esprit de vengeance et nous respectons le Maire car toutes les décisions lui appartiennent.

**Nous vous proposerons pour aller de l'avant, une démarche pour le cœur de village et une solution pour AKTIMO que nous soumettrons aux votes après avoir répondu à vos questions lors du point de l'ordre du jour « PLU, AKTIMO et autres sujets »**

#### **5. Comment pouvez-vous nous aider ?**

- Nous avons dénombré plus de 300 adhérents à jour de leur cotisation. Vous pouvez nous aider en parlant des Amis du Rayol Canadel à vos amis et en leur demandant de s'inscrire à notre association si vous nous faites confiance pour agir avec efficacité
- En n'hésitant pas à donner votre point de vue sur les notes d'information que nous faisons paraître dans nos News et sur le site et en nous signalant les sujets que vous souhaiteriez voir abordés. Soyez proactifs !
- Inscrivez-vous sur les listes électorales car les résidents secondaires apportent 80% des revenus de la commune.

Je termine mon rapport moral en remerciant très chaleureusement Alain Cozanet et le Père Vadon qui se sont fortement impliqués pour restaurer notre petite chapelle qui menaçait de s'écrouler. Je fais ces remerciements avec un esprit laïque, comme l'exige notre association, c'est-à-dire dans le respect de toutes les croyances et en soulignant que cette chapelle est non seulement un lieu de culte mais aussi un endroit où se déroulent des concerts et des festivités.

Je vous remercie de votre attention

Jean-Luc Tardy

